

9^e CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT

KIT PRESSE

PARIS · 30 JUIN - 2 JUILLET 2026

MAISON DE LA RADIO ET DE LA MUSIQUE · 30 JUIN - 1^{er} JUILLET

HÔTEL DE LASSAY · 2 JUILLET



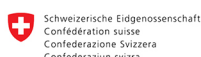
Organisé par



Sous le parrainage de



Cofinancé par
l'Union européenne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Federal Department of Foreign Affairs FDFA

SOMMAIRE

- 1. Le 9e Congrès mondial contre la peine de mort**
 - Un rendez-vous international de référence
 - Les objectifs
 - Le Congrès en bref
- 2. Les enjeux de l'édition 2026**
 - Une résurgence préoccupante de la peine de mort
 - La lutte contre les discriminations
 - Une mobilisation renforcée pour l'abolition universelle
- 3. Une tendance mondiale vers l'abolition**
 - La peine de mort en 2025
 - Faits et chiffres
- 4. Les grandes lignes du programme académique et invité·es confirmé·es**
 - Plénières
 - Tables rondes
 - Ateliers
- 5. Les voix du Congrès**
- 6. Jeunesse : une nouvelle génération engagée**
- 7. Culture et engagement**
 - Soirée témoins
 - Expositions et autres événements culturels
- 8. Temps forts**
 - Cérémonie d'ouverture
 - Cérémonie de clôture
- 9. Espaces d'échanges et de mobilisation**
 - L'Agora de l'abolition
 - Espaces d'échanges et de networking
- 10. Histoire du Congrès et partenaires**
- 11. Informations pratiques presse**

1. LE 9^e CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT

UN RENDEZ-VOUS INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE

Le Congrès mondial contre la peine de mort constitue le principal rendez-vous international dédié à l'abolition universelle. Organisé tous les trois ans, il réunit l'ensemble des acteur·rices engagés dans ce combat : responsables politiques, magistrat·es, avocat·es, diplomates, organisations de la société civile, expert·es internationaux, ainsi que des témoins directs.

Pendant trois jours, le Congrès offre un espace unique de dialogue, de réflexion et de mobilisation. Il permet de confronter les expériences, d'analyser les dynamiques en cours et de faire émerger des stratégies communes.

Le Congrès contribue également à renforcer les coopérations internationales, à encourager les engagements politiques et à soutenir les dynamiques en faveur de l'abolition.

Il participe enfin à rompre l'isolement de nombreux acteurs engagés, parfois exposés à des risques dans leur pays, et à renforcer durablement leurs capacités d'action.

LES OBJECTIFS

- \ Rassembler les abolitionnistes du monde entier.
- \ Encourager des avancées concrètes et des engagements en faveur de l'abolition universelle.
- \ Soutenir la coopération entre responsables politiques et sociétés civiles.
- \ Sensibiliser aux réalités de la peine de mort.
- \ Soutenir des jeunesses mobilisées et actrices de l'abolition.
- \ Combattre les discriminations, éviter la résurgence de la peine de mort et protéger les droits fondamentaux.

LE CONGRÈS EN BREF

+1 000 PARTICIPANT·ES

90 PAYS REPRÉSENTÉS

3 JOURS DE DÉBATS ET D'ÉCHANGES

2 PLÉNIÈRES, 5 TABLES RONDES, 9 ATELIERS

14 ACTIONS CULTURELLES

1 ESPACE DÉDIÉ À LA JEUNESSE

Le Congrès est gratuit et ouvert à toutes et tous.

L'inscription est obligatoire pour pouvoir accéder à l'événement et aux informations exclusives via l'application dédiée **ECPM 9WC**.

APP STORE (IOS)



PLAY STORE (ANDROID)



OU EN LIGNE SUR [LE SITE D'ECPM](#)

2. LES ENJEUX DE L'ÉDITION 2026

RÉSURGENCE DE LA PEINE DE MORT

Alors que 114 États ont désormais aboli totalement la peine de mort, une résurgence des exécutions est observée dans plusieurs pays où la peine capitale demeure un outil de répression politique, de contrôle social ou de réponse aux crises sécuritaires. Cette réalité contraste avec la dynamique mondiale de l'abolition : les exécutions restent malgré tout concentrées dans un nombre limité d'États notamment la Chine, l'Iran, l'Arabie Saoudite et l'Irak, alors que de plus en plus de pays s'éloignent durablement de cette pratique.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

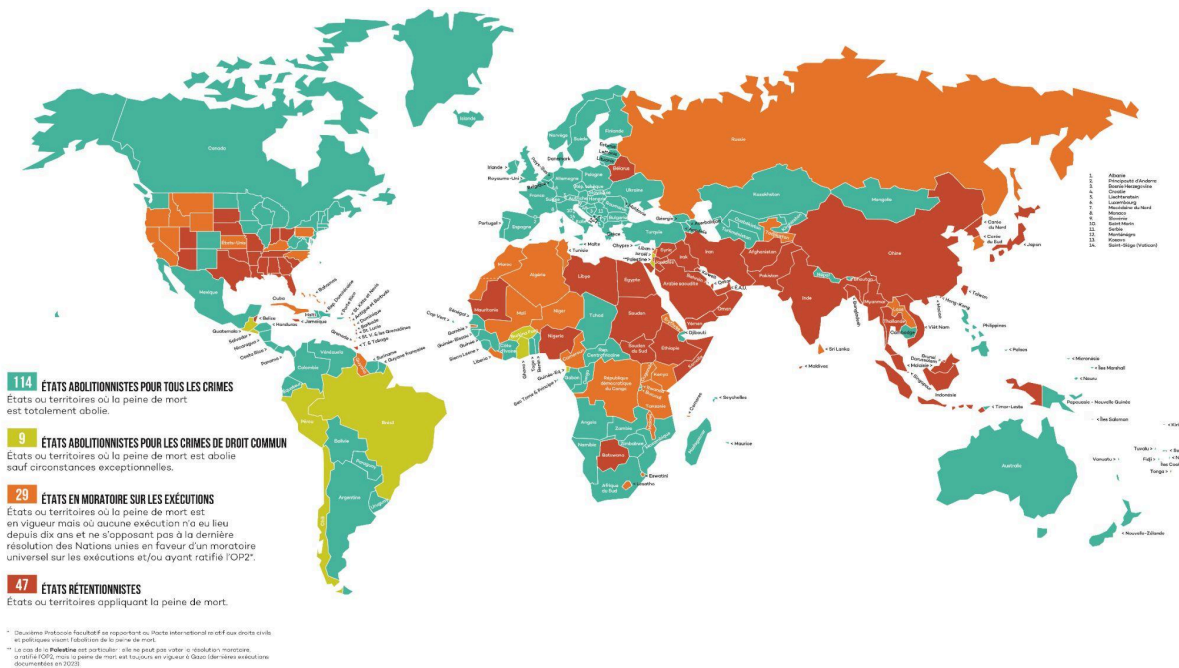
La peine de mort frappe de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables : minorités ethniques ou religieuses, personnes en situation de précarité, opposants politiques ou personnes condamnées pour des infractions liées aux stupéfiants. Dans plusieurs pays, elle reste également utilisée contre les personnes LGBT+ et au terme de procès iniques.

MOBILISATION POUR L'ABOLITION UNIVERSELLE

Le Congrès entend renforcer les stratégies internationales pour l'abolition universelle et affirmer que la peine capitale constitue une atteinte irréversible à la dignité humaine; de nombreux acteurs appellent désormais à reconnaître son caractère de crime contre l'humanité..

3. L'ABOLITION, UNE TENDANCE MONDIALE

LA PEINE DE MORT EN 2025



FAITS & CHIFFRES

114 PAYS ET TERRITOIRES ont complètement aboli la peine de mort pour tous les crimes

47 ÉTATS appliquent encore la peine de mort en 2025

29 ÉTATS appliquent un moratoire sur les exécutions

LA CHINE, L'IRAN, L'ARABIE SAOUDITE ET L'IRAK sont les 4 États ayant procédé au plus grand nombre d'exécutions en 2024, on compte **1 639+ EXÉCUTIONS EN IRAN** pour 2025

25 508+ personnes sous le coup d'une condamnation à mort*

2707+ EXÉCUTIONS EN 2025 sans compter les milliers estimés en Chine*

12 ÉTATS condamnent encore à mort pour homosexualité

Les principales méthodes d'exécution utilisées sont la décapitation, la pendaison, l'exécution par arme à feu et l'injection létale.

Source : ECPM et Amnesty International*

4. LES GRANDES LIGNES DU PROGRAMME ACADÉMIQUE ET LES INVITÉ-ES

Le programme académique du 9e Congrès mondial contre la peine de mort est mené en partenariat avec la Coalition mondiale contre la peine de mort. Les détails du programme et les biographies des invité-es sont à retrouver dans l'application dédiée.

PLÉNIÈRE. LE POUVOIR JUDICIAIRE : ACTEUR DE L'ABOLITION

Enjeu : Mettre en lumière le rôle déterminant des juges comme leviers concrets pour faire reculer la peine de mort et accélérer son abolition.

Modération : **Isabelle Lonvis-Rome** (France), Ambassadrice pour les droits de l'homme, magistrate, ancienne ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances.

Avec : **Virginia Mabiza** (Zimbabwe), Procureure générale

Rosemary Barkett (États-Unis), Ancienne juge fédérale

M'hammed Abdennabaoui (Maroc) - Président délégué du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, premier Président de la Cour de cassation (*sous réserve*)

Mattias Guyomar (France), président de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)

Rodrigo Mudrovitsch (Brésil), président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIADH)

Dumisa Ntsebeza (Afrique du Sud), juge de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)

Santiago Cantón (Argentine), secrétaire général de la Commission internationale de juristes

Georges Kishabongo (République démocratique du Congo), président du Réseau de magistrats congolais contre la peine de mort

PLÉNIÈRE. L'ASIE DE L'EST FACE AU DÉFI DE LA TRANSPARENCE : ENSEIGNEMENTS POUR L'ABOLITION UNIVERSELLE

Enjeu : Comprendre comment l'opacité des systèmes judiciaires en Asie de l'Est freine l'abolition et identifier des leviers pour renforcer transparence et redevabilité.

Modération : **Tom Temprosa** (Philippines), directeur exécutif d'Anti-Death Penalty Asia Network (ADPAN)

Avec : **Elizabeth Salmón** (Pérou), Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la Corée du Nord

Eunju Kim (Corée du Nord), survivante et militante des droits humains

Edmund Bon (Malaisie), avocat, représentant de la Malaisie à la Commission Intergouvernementale des Droits de l'Homme de l'ASEAN (AICHR)

Mizuho Fukushima (Japon), avocate et parlementaire japonaise, cheffe du Parti Social-Démocrate (SDP) (intervention vidéo)

Yusril Ihza Mahendra (Indonésie), ministre coordonnateur des Affaires juridiques, des Droits humains, de l'Immigration et de l'Administration pénitentiaire d'Indonésie (*sous réserve*)

Sorane Sakihama (Japon), étudiante, lauréate du concours d'éloquence organisé à Tokyo en 2025 dans le cadre du 5ème Congrès régional sur la peine de mort

TABLE RONDE. LA PEINE DE MORT FACE AUX NOUVEAUX ÉQUILIBRES MONDIAUX : COMMENT RÉPONDRE À LA RÉSURGENCE ACTUELLE ?

Enjeu : Analyser les dynamiques géopolitiques à l'origine du retour des exécutions et des menaces de rétablissement de la peine de mort et identifier des stratégies pour contrer cette tendance.

Modération : **Nicolas Perron** (France), directeur des Programmes internationaux d'ECPM

Avec : **Gala Veldhoen** (Pays-Bas), Rapporteuse de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la peine de mort

Robin Maher (États-Unis), directrice exécutive, Death Penalty Information Center

Urbain Yameogo (Burkina Faso), membre et personne-ressource du Centre d'information et de formation en matière de droits humains en Afrique (CIFDHA) et de la Coalition contre la peine de mort au Burkina Faso

Hatem Essaïem (Tunisie), vice-président de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

Cardinal Fridolin Ambongo Besungu (République démocratique du Congo), cardinal et archevêque de Kinshasa depuis 2018 (intervention vidéo sous réserve)

TABLE RONDE. LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE ET LA PEINE DE MORT : UN FREIN PERSISTANT À L'ABOLITION

Enjeu : Interroger l'usage de la peine capitale dans les politiques antidrogue et ses effets sur les droits humains.

Modération : **Giada Girelli** (Royaume-Uni, International), Senior Human Rights Analyst, Harm Reduction International.

Avec : **Mahmood Amiry-Moghaddam** (Iran), directeur, Iran Human Rights

Jeed Basyouni (Royaume-Uni), Responsable peine de mort au Moyen Orient et en Afrique du Nord, Reprieve

Elijah Tay (Singapour), jeune activiste membre du Transformative Justice Collective (TJC)

Sarah Belal (Pakistan), avocate, directrice exécutive, Justice Project Pakistan

TABLE RONDE. INÉGALITÉS ET IMPACT SOCIOÉCONOMIQUES DE LA PEINE DE MORT : UNE RÉALITÉ SOUS-ESTIMÉE

Enjeu : Mettre en évidence les conséquences économiques et sociales de la peine de mort sur les individus, les familles et les systèmes judiciaires, avec un focus sur la criminalisation de la pauvreté.

Modération : **Kirsten Han** (Singapour), journaliste et militante membre de ADPAN et du Transformative Justice Collective (TJC).

Avec : **Angelia Barnabas** (Malaisie), soeur de Pannir Selvam Pranthaman, citoyen malaisien condamné à la peine de mort et exécuté à Singapour en 2025

Doreen Namalyo Kyazze (Ouganda), directrice régionale pour l'Afrique, Penal Reform International

Patsilí Toledo Vásquez (Chili), membre du Comité CEDAW de l'ONU

Bahar Mirhosseni (États-Unis), directrice du plaidoyer juridique au Cornell Center on the Death Penalty Worldwide, responsable du groupe de travail Genre de la Coalition mondiale contre la peine de mort

TABLE RONDE. LA PEINE DE MORT COMME CRIME CONTRE L'HUMANITÉ : ENJEUX ET RÉPONSES

Enjeu : Explorer les arguments juridiques et politiques pour qualifier la peine de mort comme crime contre l'humanité.

Modération : **Javaid Rehman** (Royaume-Uni, Pakistan) Professeur de droit islamique et de constitutionalisme musulman à l'Université Brunel de Londres, ancien Rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des droits de l'Homme en Iran

Avec : **Julia Bourbon Fernandez** (France), juriste et responsable Moyen-Orient et Afrique du Nord chez ECPM

Sara Hossain (Bangladesh), présidente de la Mission indépendante d'établissement des faits sur la République Islamique d'Iran

Duaa Dhainy (Liban), chercheuse et chargée de plaidoyer chez European Saudi Organisation for Human Rights (ESOHR)

Ethan Hee-Seok Shin (Corée du Sud), membre du Groupe de travail sur la détention arbitraire de l'ONU

TABLE RONDE. L'EXAMEN DE LA CONSTITUTIONNALITÉ DE LA PEINE DE MORT PAR LES PLUS HAUTES JURIDICTIONS NATIONALES

Enjeu : Examiner les stratégies juridiques visant à contester la peine de mort au niveau constitutionnel.

Modération : **Sandra Babcock** (États-Unis), Professeure de droit à Cornell Law School

Avec : **Shripati Ravindra Bhat** (Inde), ancien juge de la Cour suprême d'Inde

Isaac Lenaola (Kenya), juge en exercice à la Cour suprême du Kenya

Kiyong Kim (Corée du Sud), ancien juge de la Cour constitutionnelle de Corée

Jan Sheng-Lin (Taïwan), ancien juge de la Cour constitutionnelle de Taïwan

Adrian Saunders (Saint-Vincent-et-les-Grenadines), ancien président de la Cour suprême des Caraïbes orientales et ancien président de la Cour de justice des Caraïbes.

ATELIER. DE LA RECHERCHE À LA PRATIQUE : LA CONTRIBUTION DES CLINIQUES JURIDIQUES À L'ABOLITION

Avec : **Maitreyi Misra** (Inde), Directrice de la recherche et de la limitation de la peine de mort, The Square Circle Clinic, lauréate de l'Initiative Marianne pour les défenseurs des droits de l'homme, portée par le gouvernement français

Anup Surendranath (Inde), Professeur de droit, directeur exécutif de The Square Circle Clinic, Université de droit de Nalsar

Nordine Drici (France), coordinateur de deux projets de cliniques juridiques universitaires (IHEI à Paris et CliniDroit à Grenoble) qui visent notamment à produire des études et des rapports alternatifs sur les garanties judiciaires et les conditions de détention des condamnés à mort

ATELIER. PROFESSIONNELLES ET PEINE DE MORT : STRATÉGIES POUR GÉRER LE TRAUMATISME VICARIANT

Avec : **WU Jiazhen** (Taïwan), Directrice adjointe de l'Alliance taïwanaise pour l'abolition de la peine de mort (TAEDP)

Numbi Connie Samantha (Ouganda), Directrice de l'éducation civique et de la campagne pour l'abolition de la peine de mort, Foundation of Human Rights Initiative (FHRI)

ATELIER. DOCUMENTER POUR ABOLIR : ÉCHANGE D'OUTILS ET DE PRATIQUES

Avec : **Sherif Azer** (Égypte), Directeur des programmes, Commission égyptienne pour les droits et les libertés (ECRF)

Marie-Lina Pérez (France), Responsable Afrique-Asie, ECPM

Nurudeen Olanrewaju Hassan (Nigéria), Directeur des programmes, Hope Behind Bars Africa

ATELIER. ABOLITION UNIVERSELLE DE LA PEINE DE MORT ET INTERDICTION ABSOLUE DE LA TORTURE : UNE MÊME LUTTE

Avec : **Marie Yeo** (Côte d'Ivoire), membre du comité scientifique, ACAT-Côte d'Ivoire

Morris Tidball-Binz (Chili), Rapporteur spécial sur les exécutions sommaires, extrajudiciaires ou arbitraires

Matthew Goldberg (Australie), président de la Coalition mondiale contre la peine de mort

Tom Félix (France), témoin qui risquait la peine de mort en Malaisie, acquitté en février 2026

ATELIER. CONSOLIDER LES ACQUIS : COMMENT PRÉVENIR LE RETOUR DE LA PEINE DE MORT ?

Avec : **Parvais Jabbar** (Royaume-Uni), Co-directeur exécutif et co-fondateur de The Death Penalty Project

Karen Gomez Dumpit (Philippines), Vice-présidente de la Coalition mondiale contre la peine de mort (WCADP)

ATELIER. LA COMMUNICATION ABOLITIONNISTE DANS UN CONTEXTE MÉDIATIQUE CHANGEANT : LES JEUNES MONTRENT LA VOIE

Avec : **Taliana McIlwrath** (Royaume-Uni), jeune ambassadrice pour l'abolition

Hala Abou Ali (Liban), coordinatrice de projet, Association libanaise pour les droits civils.

ATELIER. PROTÉGER LES ABOLITIONNISTES DANS UN ENVIRONNEMENT DE PLUS EN PLUS HOSTILE

Avec : **Falah Sayed** (Syrie), Responsable affaires juridiques et plaidoyer, MENA Rights Group

Ilyas Adam Hasan (Somalie), Coalition of Somali Human Rights Defenders - CSHRDS (Somalie)

ATELIER. DISCRIMINATION INTERSECTIONNELLE : ENSEIGNEMENTS DE L'APPROCHE DE GENRE

Avec : **Angela Uwandu Uzoma-Iwuchwu** (Nigéria), Directrice pays, Avocats sans frontières au Nigéria

Leila Tarighi (Iran et Royaume-Uni), Iran Human Rights

Debra Milke (Allemagne et Etats-Unis), témoin, Witness To Innocence

5. PARMIS LES VOIX DU CONGRÈS

Plus d'une centaine de voix abolitionnistes se réuniront lors du Congrès : celles de personnes anciennement condamnées à mort, dont les parcours illustrent les réalités humaines derrière les politiques pénales ; celles des familles et proches de personnes exécutées ou incarcérées, qui révèlent les conséquences sociales, économiques et humaines de la peine de mort ; et celles des acteurs de l'abolition, avocats, juges, militants associatifs, expert·e·s de l'ONU, qui luttent au quotidien pour son recul dans le monde.

**Toutes les biographies de ces voix sont à retrouver dans l'application (voir page 4).
Coup de projecteur sur quelques-unes d'entre elles.**



Hideko Hakamata
(Japon)

Langue : japonais

Hideko Hakamata s'est dévouée à la libération de son frère cadet. Iwao, 90 ans, a été arrêté à l'âge de 30 ans. Il a passé 46 ans dans les couloirs de la mort, devenant le plus vieux condamné à mort au monde. Libéré en 2014 à la suite de la réouverture de son dossier, il a été acquitté en 2024.



Angelia Barnabas
(Malaisie)

Langue : anglais

Angelia Barnabas a joué un rôle actif dans les mobilisations visant à empêcher l'exécution de son frère, Pannir Selvam Pranthaman, condamné pour une affaire liée au trafic de drogue à Singapour. Depuis son exécution en octobre 2025, elle s'est engagée pour dénoncer l'impact de la peine de mort sur les proches des condamnés.



Ahmed Haou
(Maroc)

Langues : arabe, français

Ahmed Haou a été condamné à mort au Maroc en juillet 1984 pour atteinte à la sécurité intérieure de l'État après avoir brandi des pancartes contre le régime d'Hassan II lors d'une manifestation pacifiste. Grâce à la pression des organisations internationales, il est finalement gracié en 1998.



Antoinette Chahine (Liban)

Langues : arabe, français

Antoinette Chahine a été arrêtée en 1994 et condamnée à mort en 1997 pour le meurtre d'un prêtre. L'appartenance de son frère à une milice chrétienne interdite au Liban se révèle être la véritable raison. En prison, elle est torturée. Elle sera finalement libérée en 1999.



Daniel Gwyn
(États-Unis)

Langue : anglais

Daniel Gwyn a passé près de 30 ans dans le couloir de la mort avant que sa peine ne soit commuée en 2023 et qu'il soit libéré en 2024. En détention, il a développé une pratique artistique comme moyen de survie et d'expression. Ses œuvres témoignent de la réalité carcérale et des impacts psychologiques de la peine capitale.



N'Dume Olatushani
(États-Unis)

Langue : anglais

Ndume a passé 28 ans en prison dont 20 dans le couloir de la mort, aux États-Unis, pour un crime qu'il n'a pas commis. Sauvé par la découverte du dessin et de la peinture, épaulé tout au long de sa détention par ses proches et des organisations abolitionnistes, il continue aujourd'hui à s'engager avec force auprès des jeunes.



Debra Milke
(Allemagne et États-Unis)

Langues : allemand, anglais

En 1990, accusée à tort du meurtre de son fils, elle est condamnée à mort et passe 22 ans dans le couloir de la mort. Sa peine est annulée en 2013 et les charges abandonnées en 2015. Depuis, Debra Milke témoigne avec l'organisation Witness to Innocence pour éviter que d'autres ne subissent une telle injustice.



Philippe Maurice
(France)

Langue : français

Défendu par Robert Badinter, Philippe Maurice a été gracié en 1981 peu avant l'abolition de la peine de mort en France. Après sa libération, il est devenu historien médiéviste et chercheur au CNRS. Son parcours singulier, de condamné à mort à universitaire reconnu, illustre les enjeux de la réinsertion et de la seconde chance.



Susan Kigula
(Ouganda)

Langues : luganda, français

Arrêtée en 2000 et condamnée à mort en 2002, Susan Kigula a fondé une école en prison et suivi des études par correspondance. Libérée en 2016, elle est diplômée en droit. Elle a mené une pétition historique établissant l'inconstitutionnalité de la peine de mort obligatoire.



Pete Ouko
(Kenya)

Langues : swahili, anglais

Condamné à mort pour meurtre en 2001, à 31 ans, Pete Ouko, a toujours clamé son innocence. Incarcéré pendant 18 ans dans une cellule avec 13 autres détenus, il est gracié et libéré en 2016. Diplômé en droit à l'Université de Londres, il s'investit dans la défense des prisonniers en Afrique avec Youth Safety Awareness Initiative.

6. JEUNESSE : UNE NOUVELLE GÉNÉRATION ENGAGÉE

Le Congrès mondial place les jeunes générations au cœur de la mobilisation, avec l'ambition de stimuler leur engagement citoyen, nourrir leur réflexion critique et encourager le dialogue interculturel. En s'appuyant sur des approches créatives et participatives, il valorise les pratiques artistiques et culturelles comme des outils de sensibilisation et d'appropriation des enjeux liés à l'abolition de la peine de mort. **Cinquante jeunes ambassadeur·rices venu·es du monde entier** participeront au Congrès aux côtés de jeunes français·es, incarnant la diversité des parcours et des engagements.

L'espace « Jeunesses », dédié aux 12-30 ans, proposera des activités conçues par et pour les jeunes : ateliers participatifs, échanges entre militant·es internationaux, rencontres avec des témoins et personnes anciennement condamnées à mort, afin d'aborder de manière concrète et incarnée les réalités de la peine capitale.

Des expositions et formats artistiques viendront également nourrir la réflexion, notamment en partenariat avec Cartooning for Peace et à travers la 7^{ème} édition du concours international d'affiches « Dessine-moi l'abolition » organisé par ECPM.

Pensé comme un espace d'expression, de dialogue et de transmission, ce programme vise à faire émerger une nouvelle génération d'acteur·rices engagé·es pour les droits humains et l'abolition universelle.

7. CULTURE ET ENGAGEMENT

SOIRÉE TÉMOINS

Mercredi 1er juillet 2026 · 18h15 – 20h15 · Studio 104, Maison de la Radio et de la Musique

Moment fort du Congrès, **la soirée des témoins** mettra en lumière le rôle de la création artistique comme moyen de résilience et de témoignage depuis le couloir de la mort. Rythmée par des performances musicales et visuelles, elle réunira artistes, ancien·nes condamnés·es et proches de victimes.

Parmi les intervenant·es : **Daniel Gwyn, Susan Kigula, Angelia Barnabas** (voir Les voix du Congrès), ainsi que la militante **Effa Qamariani Binti**. La soirée fera également dialoguer différentes formes artistiques, avec notamment la participation de la harpiste Etsuko Shoji, du photographe Toshi Kazama et du musicien Albert Marquès, aux côtés de Valentine Cuny-Le Callet.

Animée par **Tanya Awad** et **Albert Marquès**, la soirée donnera également la parole à des voix emblématiques comme l'Américain **N'Dume Olatushani**, et ou l'Iranien **Saman Yassin**, le parcours de ce dernier incarnant la répression des artistes engagés. À travers témoignages, performances et œuvres, cette soirée immersive offrira une plongée sensible dans les réalités du couloir de la mort, tout en soulignant la force de l'art comme outil de mobilisation et de sensibilisation.

EXPOSITIONS ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Des expositions, notamment à la Maison de la Radio et de la Musique, ainsi que des événements culturels organisés dans Paris, viendront compléter la programmation.

Parmi les expositions mises en valeur à la Maison de la Radio et de la Musique...

\ **HAKAMATA'S LETTERS**, extraits de correspondances d'un ancien condamné à mort au Japon.

\ Présentation et remise de prix de la 7^{ème} édition du concours **DESSINE MOI L'ABOLITION**, réunissant des œuvres de jeunes à travers le monde.

\ **ARTS ET CONDAMNÉS À MORT** composée d'œuvres réalisées par des personnes condamnées à mort.

\ Une exposition de 20 dessins de presse consacrés à la peine de mort, mettant en lumière l'engagement de dessinateurs et dessinatrices du monde entier, en partenariat avec l'association **CARTOONING FOR PEACE**.

... Et dans Paris :

\ **LES VISAGES DE L'ABOLITION** sur les grilles de l'Hôtel de Ville à Paris, du 5 juin au 15 juillet 2026, 20 figures françaises, historiques et contemporaines, qui ont fait et font avancer le combat abolitionniste.

\ **HORS LES MURS**, exposition itinérante à travers 17 lieux parisiens emblématiques, retraçant l'histoire de la peine de mort et de son abolition. Panneaux historiques et podcast immersif "Abolition !" accessible sur les stores dès le 5 juin 2026. Entre récits d'experts et lectures incarnées, ce dispositif invite à redécouvrir des sites majeurs tels que l'Hôtel de Ville, la Bastille ou le Panthéon sous un nouveau regard, chargé d'histoire et de mémoire.

8. TEMPS FORTS

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Mardi 30 juin 2026 · 9h30 – 12h30 · Auditorium de la Maison de la Radio et de la Musique

La cérémonie d'ouverture marquera le lancement officiel du 9^e Congrès mondial contre la peine de mort, sous le parrainage de la France, de l'Union européenne et de la Suisse. Ce temps fort réunira responsables politiques, acteurs institutionnels et représentants de la société civile autour d'un objectif commun : faire progresser l'abolition universelle. Plusieurs États y annonceront des avancées concrètes, tandis que des témoins porteront la voix des personnes condamnées à mort et de leurs proches.

Cette édition sera également marquée par un hommage à Robert Badinter, figure majeure de la lutte abolitionniste, ainsi que par des interventions de haut niveau (en présentiel ou à distance). Une performance du Chœur de la Maîtrise de Radio France viendra ponctuer ce moment inaugural.

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Jeudi 2 juillet 2026 · 16h00 – 18h00 · Hôtel de Lassay

Accueillie par Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale, la cérémonie de clôture, présentée en partenariat avec la Coalition mondiale contre la peine de mort, viendra conclure trois jours d'échanges et de mobilisation. Gérald Darmanin, ministre de la Justice, ainsi que des parlementaires, artistes et acteurs de la société civile prendront la parole, reflétant la diversité des engagements réunis tout au long du Congrès.

Ponctuée d'interludes culturels, notamment avec le collectif Krumpfest, elle mettra à l'honneur les acteurs de terrain à travers la remise des Prix de l'abolition, distinguant plusieurs personnalités et organisations pour leur engagement exemplaire. Le Grand Prix Robert Badinter et le Prix du public viendront souligner l'importance de la mobilisation citoyenne. La cérémonie s'achèvera par un happening artistique et une action collective, moment symbolique et fédérateur en faveur de l'abolition universelle.

9. ESPACES D'ÉCHANGES ET DE MOBILISATION

L'AGORA DE L'ABOLITION

Véritable cœur vivant du Congrès, l'Agora est un espace ouvert de rencontres, d'échanges et de découvertes. Elle permettra aux participant·es de dialoguer avec des ONG et militant·es venu·es

du monde entier, de découvrir leurs actions et de s'informer sur les dynamiques abolitionnistes à l'échelle internationale.

Avec 22 stands portés par une vingtaine d'organisations, une librairie, l'exposition Hakamata's letters qui entoure cet espace, l'Agora invite également à contribuer, partager et s'approprier l'histoire et les combats en cours. Pensée comme un lieu convivial, elle offrira aussi des temps informels propices aux échanges entre congressistes.

ESPACES D'ÉCHANGES ET DE NETWORKING

En dehors de l'Agora, de nombreuses opportunités de networking sont offertes le temps du Congrès : à travers une soirée dédiée le mardi 30 juin dans la Galerie Seine de la Maison de la Radio et de Musique ou pendant les nombreux Side Events organisés majoritairement le 2 juillet à l'Hôtel de Lassay (voir détails dans l'application).

10. HISTOIRE DU CONGRÈS ET PARTENAIRES

Lancés par ECPM en 2001, les Congrès contre la peine de mort, organisés tous les trois ans dans une ville différente, sont devenus les temps forts du mouvement abolitionniste mondial.

Afin de préparer au mieux les Congrès mondiaux, ces derniers sont précédés d'un Congrès régional permettant de focaliser l'attention sur une région particulière du globe : en 2012 à Rabat (Maroc), en 2015 à Kuala Lumpur (Malaisie), en 2018 à Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2023 à Amman (Jordanie) puis Tokyo (Japon) en 2025. Les Congrès mondiaux d'ECPM visent à dresser un état des lieux des avancées et des difficultés qui jalonnent le chemin vers l'abolition universelle. Ils sont l'occasion unique de réunir les acteurs et actrices de l'abolition qui, aux niveaux locaux, régionaux et internationaux, sont en mesure de contribuer efficacement à faire disparaître la peine de mort des arsenaux judiciaires et législatifs : militant·e·s, avocat·e·s engagé·e·s dans la défense de condamné·e·s à mort, dirigeant·e·s politiques ou diplomates, parlementaires, ancien·ne·s condamné·e·s à mort et familles de victimes.

En vingt ans, les Congrès mondiaux sont devenus le rendez-vous incontournable des abolitionnistes du monde entier. Tous les trois ans, elles et ils se retrouvent dans une ville différente pour faire progresser l'abolition universelle : en 2004 à Montréal (Canada), en 2007 à Paris (France), en 2010 à Genève (Suisse), en 2013 à Madrid (Espagne), en 2016 à Oslo (Norvège), en 2019 à Bruxelles (Belgique), puis en 2022 à Berlin (Allemagne).

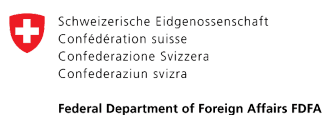
L'édition 2026 s'appuie sur un réseau international de partenaires institutionnels et associatifs.

NOS PARTENAIRES

Organisé par



Sous le parrainage de



Avec le soutien financier de



En partenariat sur le programme académique



En partenariat média avec



11. INFORMATIONS PRATIQUES PRESSE

ACCREDITATIONS

Les journalistes qui souhaitent suivre et couvrir le 9e Congrès mondial contre la peine de mort doivent s'accréditer via l'application **ECPM 9WC** (voir page 4). Aucune accréditation n'est possible sur place.

Une salle de presse est mise à disposition des journalistes accrédités au Congrès à la Maison de la Radio. Plusieurs espaces « interviews » seront mis à disposition. Pour la réalisation de direct et les demandes d'interview, merci de vous adresser à Aurélie Chatelard.

CONFÉRENCES DE PRESSE

Une conférence de presse se tiendra en amont du Congrès avec des témoins phares.

CONTACTS

Responsable communication Laura Crépin : lcrepin@ecpm.org / +33 6 01 78 50 15

Responsable relations presse Aurélie Chatelard : achatelard@ecpm.org / +33 6 19 92 03 31

